

Bulletin du 28 juin 2011

Les nouveautés par rapport au bulletin précédent (17 juin) sont en rouge.

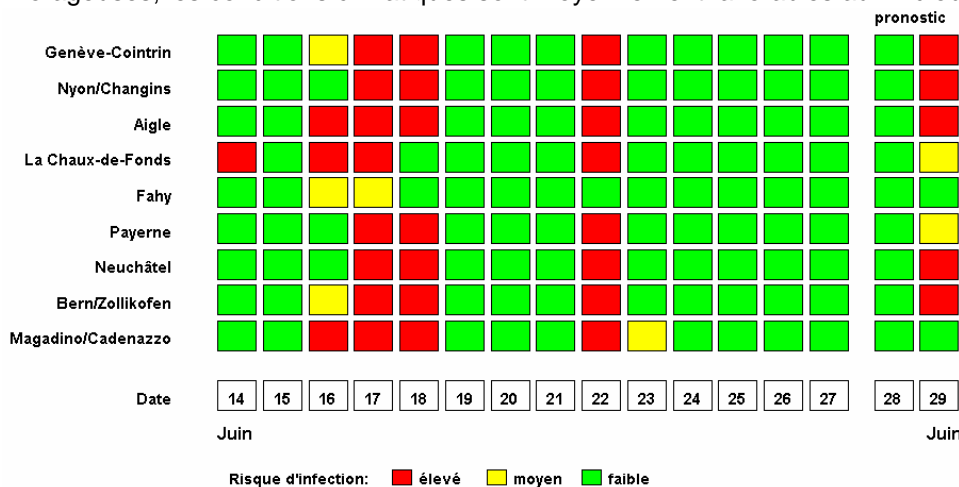
RESUME

Culture	Stade	Organisme nuisible	Intervention
Maïs	19-61	pyrale	trichogrammes
Betteraves	30	betteraves à graines	arracher
Pomme de terre	60-70	mildiou doryphore	fongicide insecticide

POMMES DE TERRE

Mildiou (FT 4.53/54)

En plus des foyers Goumoens-la-Ville, Forel-sur-Lucens, Noville et Vouvry de nouveaux foyers sont annoncés à Champtauraz et Combremont. Le site www.phytopre.ch (voir figure) informe gratuitement sur les foyers découverts en Suisse et, sur abonnement, présente les risques d'infection selon la météo. Selon les averses, parfois orageuses, les conditions climatiques sont moyennement favorables au mildiou.



Renouveler la protection après 7 à 12 jours (selon le produit utilisé et la météo). Dans les parcelles où un foyer est découvert, arracher ou défaner les plantes malades et traiter 2 fois à 4 jours d'intervalle avec un mélange de pénétrant ou de translaminaire (Revus MZ à 0.6 l/ha, etc) avec un antisporeur (Ranman, Mapro ou Electis). Dès la floraison utiliser des contacts avec un bon effet antisporeur (Ranman, Mapro ou Electis). En fin de saison, l'alternariose est souvent présente, la plupart des

fongicides combattent cette maladie, (sauf Ranman ajouter 2kg de MANCOZEBE). Il est important d'utiliser un volume de bouillie suffisant (min 300 l/ha). Le délai d'attente pour les primeurs (= récoltées avant le 1^{er} septembre) est de 2 semaines.

Si vous découvrez un foyer de mildiou avertissez-nous, s'il vous plaît, au 021 557 99 00.

Doryphore (FT 4.63)



De fortes présences de larves de doryphore sont signalées. Le seuil d'intervention est de 30% des plantes avec des larves et/ou pontes ou 1 à 2 foyers par are. Les ICI (Consult SC, Rimon, Nomolt) et le Novodor permettent de lutter sur de jeunes larves (< de 5 mm). Les ICI ont une bonne rémanence. Lorsque les larves sont plus développées préférer Audienz. Selon la date de la première application, il peut être nécessaire de renouveler le traitement. Audienz ne peut être utilisé qu'au maximum 2 fois par parcelle et par an. L'utilisation d'autres produits nécessite une autorisation de la SPP. Il est possible de mélanger les ICI ou Audienz avec les fongicides. Sur les

pommes de terre en fleur, le traitement se fera en dehors du vol des abeilles.

BETTERAVES



Montées à graine

C'est le bon moment pour éliminer les betteraves montées à graines, cela évitera des problèmes de désherbage les années à venir. Jusqu'à mi-juillet il n'est pas nécessaire d'évacuer les plantes arrachées, les graines n'étant pas encore viables. Ces betteraves doivent être arrachées et les tiges séparées de la racine pour éviter que les graines ne finissent leur maturation.

Maladies du feuillage (FT 3.52 à 54)

Les tout premiers foyers de cercosporiose sont annoncés. Contrôlez particulièrement les betteraves proches de parcelles avec une forte attaque de cercosporiose l'année précédente (tas de betterave) afin de déceler à temps cette maladie. Le seuil d'intervention est de 1 à 2 plantes touchée par are. Eviter de traiter avant l'apparition des symptômes. Ne pas confondre avec la bactériose qui, en plus de taches irrégulières sur les feuilles, produit un liseré jaune puis noir sur le bord des feuilles. En cas de doute appeler le centre betteravier ou la SPP. La pulvérisation d'un fongicide doit se faire tôt le matin, sur un feuillage frais. L'utilisation d'au moins 300 l d'eau /ha et l'augmentation de la pression assurent une bonne aspersion de la bouillie sur toutes les feuilles.



MAIS

Pyrale (FT 5.62 et 64)

La lutte contre la pyrale est principalement axée sur l'utilisation des trichogrammes. **Le second lâcher de trichogrammes est en cours (28 au 30 juin).**

Le traitement insecticide, uniquement sur autorisation de la SPP, dans les parcelles de maïs grain à risque très élevé sont également en cours (27 au 29 juin). Il est impératif de laisser un témoin non traité d'une largeur de barre de traitement et sur 100 m de longueur (ou sur la longueur de la parcelle si elle fait moins de 100 m). Le traitement se fera uniquement avec un insecticide homologué (Steward 0.125 kg/ha ou Audienz 0.2 l/ha).

CONTROLE DES CULTURES AVANT RECOLTE

Contrôlez vos témoins (herbicides, fongicides, raccourcisseurs) non traités afin de faire le bilan de l'efficacité des interventions.



Fusariose du blé

C'est le bon moment (stade 75) pour contrôler la présence de fusariose sur les épis. Cela concerne principalement les variétés sensibles (Caphorn, Drifter, Levis, Tapidor et Winnetou) après un précédent maïs (en particulier si les pailles n'ont pas été enfouies). Les épillets sont vides et desséchés et présentent une couleur rose. Il est trop tard pour intervenir.



Agrostide jouet du vent

Veuillez svp. nous informer si vous observez une forte présence d'agrostide après un traitement avec des sulfonilurées antigaminées (Archipel, Atlantis, Attribut, Concert, Husar, Othello, Sprinter, etc.)

Vivaces

C'est le bon moment pour évaluer les infestations de vivaces (chiendent, chardon, liseron) dans les céréales et pour planifier les interventions avec du glyphosate après moisson. Ne pas déchaumer avant l'application du glyphosate.

Les parcelles qui n'ont pas de vivace pourront être déchaumées pour lutter contre les adventices annuelles et les repousses de céréales.

PLANTES INDESIRABLES



Herbe de St-Jacques (= séneçon Jacobée)

Elle commence à fleurir. Faucher impérativement les zones infestées avant la mise à graine. Dans les zones très infestées, une lutte chimique peut être envisagée sur les repousses au stade rosette à l'automne ou au printemps. Dans les prairies extensives, Ally tabs permet de lutter contre le séneçon jacobée en plante par plante.



Chardons des champs

Les chardons fleurissent dans les cultures d'automne. Afin d'éviter la dissémination des graines, il est obligatoire de couper rapidement les hampes florales. Si la floraison est déjà très avancée, les graines gardent leur pouvoir de germination, il est alors utile de les évacuer hors de la parcelle.



Ambroisie

Voir FT 20.45.1-4. Elle est au stade 5 à 30 cm. En cas de découverte d'un nouveau foyer, annoncez-le svp à la SPP pour planifier la lutte qui est obligatoire.

LUTTE CONTRE LES VIVACES

La lutte contre les vivaces doit être réfléchi sur la rotation de l'exploitation. Il est possible de lutter contre le chiendent dans les sarclées avec des graminicides spécifiques (sauf le maïs), mais ils coûtent chers. La lutte contre les vivaces dicotylédones (rumex, chardon, liserons) peut se faire dans les céréales avec des sulfonylurées ou des hormones, mais l'efficacité à long terme est moyenne; dans les cultures de colza et de betteraves la lutte est difficile. L'interculture est donc le moment privilégié pour lutter contre les vivaces.

Recommandations d'utilisation du GLYPHOSATE en intercultures:

- ne pas déchaumer et laisser repousser 4 à 6 semaines les vivaces (taille de 20 cm ou premières fleurs pour le liseron)
- appliquer lorsque la météo est favorable à la croissance des vivaces (pas sur plantes flétries),
- volume de 100 à max 250 l/ha de bouillie,
- sur feuillage propre et sec,
- pas de pluie pendant 4 h après l'application,
- laisser agir 2 semaines avant de travailler le sol,
- respecter les doses recommandées soit 4 l/ha contre le chiendent, 6 l/ha contre rumex et chardon (ambroisie), 8 à 10 l/ha contre le liseron. Ces doses sont valables pour les produits formulés à 360 g/l de glyphosate. Voir aussi la FT 20.47.

Lors d'emploi de bas dosage de glyphosate (moins de 3 l/ha) avec de l'eau dure (plus de 25 degrés français), il est conseillé d'ajouter un adjuvant comme par exemple X-Change, Isotac, sulfate d'ammoniaque, etc. La dérive du glyphosate sur les cultures voisines y c. les cultures pérennes doit être évitée.

Les hormones (2,4-D, etc) seules ou en mélange avec du glyphosate sont déconseillées. Elles agissent vite, mais le taux de repousses des adventices l'année suivante est plus élevé qu'avec du glyphosate. De plus il y a un risque de phytotoxicité sur les cultures proches de la parcelle traitée et sur la culture suivante (particulièrement sur colza).